



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-092 Conseil municipal du 8 juillet 2024

Le **Lundi Huit Juillet Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures**, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Julie AUBRY, Régis ROUSSEAU, Sarah ROUSSEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI, Nabil ZEROUAL conseillers municipaux.

Absent(e)s : Katharina THOMAS et Carine MATHIEU

Excusée(s) : André-Jean VIEAU, Johanna HALLER, Marine MOUTEL-COCHAIS, Olivier AUNEAU, Bruno FOUCHER et Camille FRESNEAU.

Pouvoirs : André-Jean VIEAU à Florent CAILLET, Johanna HALLER à Gilles RAMBAULT, Marine MOUTEL-COCHAIS à Mélanie COTTINEAU, Olivier AUNEAU à Myriam RIALET, Bruno FOUCHER à Patrice GOUDE et Camille FRESNEAU à Séverine LENOBLE.

Ont été désignés secrétaires de séance : Renan KERVADEC, Olivier BINET et Nabil ZEROUAL...

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Date de la convocation : 2 juillet 2024
Date de la publication : 10 juillet 2024

2024-092 FINANCES – TARIFS MUNICIPAUX 2024 – ACTUALISATION DU PRIX D'UN BADGE AU PARKING BAREME

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2023-128 du 18 décembre 2023 approuvant les tarifs municipaux pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT le changement du système de contrôle des droits d'accès au parking Barème, ayant entraîné la distribution de nouveaux badges à l'ensemble des utilisateurs ;

CONSIDÉRANT le nouveau coût de ces télécommandes, nettement inférieur à celui des badges précédemment en place ;

CONSIDÉRANT l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée de l'activité de location d'emplacement au sein du parking Barème ;

Après avis de la commission Finances, ressources humaines et tranquillité publique du 27 juin 2024 ;

Il est proposé que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 33

Votants : 33

Abstentions : 0

Exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

APPROUVE le tarif d'un badge d'accès au parking Barème, dans le cadre d'un contrat de location ou de concession de long terme, en cas de perte ou de vol, à 30 € HT.

PRECISE que ces tarifs sont applicables à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON

A blue ink signature of Remy Orhon, Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of Ancenis-Saint-Géréon, Loire-Atlantique.

Les secrétaires de séance,
Renan KERVADEC

A blue ink signature of Renan Kervadec, Secretary of the meeting, written over a circular official stamp of the Municipality of Ancenis-Saint-Géréon, Loire-Atlantique.

Olivier BINET

A blue ink signature of Olivier Binet, Secretary of the meeting, written over a circular official stamp of the Municipality of Ancenis-Saint-Géréon, Loire-Atlantique.

Nabil ZEROUAL

A blue ink signature of Nabil Zeroual, Secretary of the meeting, written over a circular official stamp of the Municipality of Ancenis-Saint-Géréon, Loire-Atlantique.

Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

09 JUIL. 2024